

Aides à la mobilité « Jeunes chercheur.e.s »

Initiative Humanités Biomédicales
Directeur : Prof. Alexandre Escargueil

L'Initiative Humanités Biomédicales

L'initiative « humanités biomédicales » propose une approche interdisciplinaire des problématiques liées à la médecine et à la santé. Elle s'inscrit dans une longue tradition d'échange entre d'une part les disciplines relevant des « humanités » (philosophie, lettres, sociologie, anthropologie culturelle, histoire et histoire de l'art) et d'autre part la médecine, entendue ici comme « art au carrefour de plusieurs sciences » (G. Canguilhem), anatomie, physiologie, biologie, ou encore chimie. Elle entend poursuivre ce dialogue de manière historique et critique en intégrant les apports de disciplines comme la littérature, l'histoire, la géographie, la linguistique, l'économie, les sciences de l'information et de la communication et en mobilisant l'ensemble des communautés de Sorbonne Université et des membres associés de l'Alliance Sorbonne Université.

Afin de soutenir de nouveaux projets et leur diffusion, l'Initiative lance en 2023 une aide à la mobilité pour jeunes chercheur.e.s (doctorant.e.s et post-doctorant.e.s) de Sorbonne Université développant un projet dans le champ des humanités biomédicales.

Descriptif de l'aide

Le financement proposé sera de 1000 euros maximum par projet. Il pourra servir à couvrir tout ou partie des dépenses engendrées par une mobilité exercée dans le cadre du programme de recherche poursuivi par le/la doctorant.e/post-doctorant.e : études de terrain, séjours de recherche, participation à des séminaires et/ou colloques internationaux.

Comment candidater

Critères d'éligibilité du public ciblé par le dispositif :

- Être inscrit pour l'année universitaire 2022-2023 dans une école doctorale de Sorbonne Université (<https://www.sorbonne-universite.fr/recherche-et-innovation/le-doctorat/college-et-ecoles-doctorales/les-ecoles-doctorales>) et/ou travailler au sein d'un laboratoire de recherche ayant comme tutelle Sorbonne Université.
- Ne pas disposer d'un financement des Instituts et Initiatives de l'Alliance Sorbonne Université (<https://www.sorbonne-universite.fr/recherche-et-innovation/instituts-et-initiatives-pluridisciplinaires>).

Seront prioritaires sur ce dispositif les doctorant.e.s/post-doctorant.e.s ne percevant aucune rémunération pour les activités liées à la poursuite de leurs projets de recherche et/ou qui ne bénéficient d'aucun financement dédié à la mobilité pour les séjours visés.

Les propositions devront comporter un descriptif du projet de recherche poursuivi et une justification des moyens demandés (objet de la mobilité et dépense(s) prévue(s)). Les propositions ne devront pas dépasser 1000 mots.

Les propositions sont à envoyer au plus tard le **30 septembre 2023** à alexandre.escargueil@sorbonne-universite.fr et Initiative-Humanites-Biomedicales-Contact@sorbonne-universite.fr.

Une réponse sera apportée avant le 15 octobre 2023.